

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Contribution des institutions de microfinance au bien-être des femmes en Guinée

Diarra ZOUMANIGUI

*Université Julius Nyerere,
Kankan, République de Guinée,*

Email : diarrazoumanigui2014@gmail.com,

&

Fatoumata Kenda DIA

*Université Julius Nyerere,
Kankan, République de Guinée*

E-mail : fatoumatakendadia87@gmail.com

Date de soumission : 14-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

L'objectif de cet article est d'évaluer la contribution des institutions de microfinance au bien-être des femmes guinéennes. Cette étude a été réalisée au cours de 5 mois dans les quatre régions naturelles de la Guinée. Notre échantillon est probabiliste (aléatoire) et porte sur 660 femmes ayant accès aux microcrédits. Pour mener cette enquête, nous avons utilisé l'approche méthodologique mixte et les matériels d'enquête utilisés ont été, la recherche documentaire, l'enquête de terrain, l'observation directe, l'entretien et le focus group. Les informations recueillies (qualitative & quantitative) ont été respectivement analysées par verbatim et à l'aide du logiciel Excel. Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que les institutions de microfinance contribuent au bien-être des femmes en Guinée car elles leur fournissent des crédits pour démarrer ou développer des activités génératrices de revenus, elles accordent un accompagnement et des formations financières, améliorant ainsi leur autonomie économique et leur niveau de vie. Cette collaboration des femmes avec les institutions de microfinance favorise aussi la solidarité et l'entraide au sein des communautés féminines.

Mots clés : Institutions de microfinance, femmes, bien-être, Guinée

Contribution of microfinance institutions to the well-being of women in Guinea

Abstract

The objective of this article is to evaluate the contribution of microfinance institutions to the well-being of Guinean women. This study was conducted over five months in the four natural regions of Guinea. Our sample was probabilistic (random) and comprised 660 women with access to microcredit. To conduct this survey, we used a mixed-methods approach, employing documentary research, fieldwork, direct observation, interviews, and focus groups. The information collected (qualitative and quantitative) was analyzed using verbatim transcripts and Excel software, respectively. Our findings demonstrate that microfinance institutions contribute to the well-being of women in Guinea by providing them with loans to start or develop income-generating activities, offering support and financial training, thereby improving their economic autonomy and standard of living. This collaboration between women and microfinance institutions also fosters solidarity and mutual support within women's communities.

Keywords: Microfinance institutions, women, well-being, Guinea



Introduction

Depuis plusieurs années, la question de l'élimination de la pauvreté a toujours été une préoccupation majeure au niveau des institutions internationales comme le FMI¹, la Banque Mondiale, les bailleurs de fonds et même des pays en développement qui se sont attelés à élaborer des programmes basés sur la lutte contre la pauvreté à travers des mesures macroéconomiques (SMAHI. A. & al., 2012 : 133). Dans ce contexte, les individus, les ménages et les femmes deviennent le socle sur lequel tout véritable développement doit se fonder. Dans ses travaux de thèse sur *les conditions de vie des ménages et leur intégration dans la politique économique*, Jean Luc Dubois, (1999 :17) estime qu'il ne peut y avoir de développement qui se dise humain sans mettre l'accent sur la situation des individus et des ménages. Une situation qui oblige à considérer évidemment, dans une approche de bien-être, les dimensions économiques des différents comportements de production, de consommation, de constitution de capital ou d'investissement, non seulement dans l'économie-individu, mais aussi dans l'économie-ménages. La pauvreté étant un phénomène qui touche toutes les couches mondiales, en 2000, lors du sommet social de Genève (Copenhague+5), les Nations Unies ont formulé l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Dans ce programme de lutte contre la pauvreté, les femmes constituaient une priorité car selon ces organisations internationales, la majorité des 1,5 milliards de personnes extrêmement pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes. Par ailleurs, à la suite de la Quatrième Conférence des Femmes de Pékin en 1995, l'attention qu'accordent les institutions de Bretton Woods aux rapports de "genre" dans les discours et rapports officiels, montre une évolution des mentalités concernant l'intégration des femmes dans les programmes de développement (E. Hofmann & al., 2003 : 269).

Les microfinances sont considérées comme l'un des instruments privilégiés permettant aux femmes d'intégrer un programme de développement à travers la facilité d'accès aux microcrédits même si dans l'histoire du crédit institutionnel aux pauvres, s'adresser aux femmes est plutôt inédit (I. Guérin & al., 2009 : 6). D'ailleurs, une enquête de Global Financial Inclusion Database édition 2017 de la Banque mondiale a révélé pour l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine que le nombre de femmes disposant d'un compte est moins important comparativement aux hommes. Les écarts entre hommes et femmes dans la détention d'un compte varient entre 8% et 20% selon les pays (A. S. Lassey & al., 2024 : 308). Néanmoins, pour Nicolas Blondeau, (2006 : 196) dans son ouvrage intitulé la microfinance : un outil de

¹ Fonds Monétaire International

développement durable ? dont l'analyse porte sur l'impact du secteur de la microfinance sur le niveau de vie de la population, l'auteur affirme qu'aux exclus du système financier formel, la microfinance fournit des services diversifiés. Il a pris l'initiative de résumer les retombées du secteur de la microfinance en fonction des progrès réels obtenus par les clients en termes d'augmentation de leurs revenus, de réduction de leur vulnérabilité, d'accès aux soins et à l'éducation, d'accès au logement, de la hausse de la confiance et d'estime de soi.

Dans le même ordre d'idée, les travaux de Jeffrey Sachs menés au Bangladesh ont aussi montré que la microfinance réduit la vulnérabilité des clients : les petits entrepreneurs trouvent, dans cet outil, les moyens d'investir dans leurs familles ou dans leurs entreprises et d'augmenter ainsi leurs revenus. En substance, Blondeau reconnaît que le microcrédit peut faire reculer la pauvreté à condition que cela s'accompagne de politiques de santé, d'éducation, d'environnement et d'infrastructures adéquates. Cette analyse rejoint le point de vue de Maria Nowak, (2003: 32) qui soutient que la microfinance représente un outil performant de lutte contre l'exclusion et une opportunité à ceux qui n'ont pas les moyens de développer leurs activités et d'atteindre leur indépendance (B. ADJOU, 2021 : 3).

Ainsi, pour mesurer le bien-être social des ménages dont les femmes participant à un programme de microfinance, les études d'impact ont, souvent, recouru aux indicateurs de la qualité de vie qui sont : la disponibilité alimentaire, l'accès aux services de santé, l'éducation des enfants et les conditions de logement des ménages (B. ZEOUICH, 2019 : 65). Les institutions de microfinances qui offrent des microcrédits sont connues comme étant des instruments de lutte contre la pauvreté tant chez les hommes que chez les femmes à travers le monde.

En Afrique Subsaharienne, selon Cohen et Sebstad (2000) l'accès aux microcrédits permet aux femmes de diversifier leurs sources de revenus par la création d'activités génératrices ou par l'augmentation du fonds de roulement des activités économiques existantes. Cette diversification des sources de revenus permet de protéger les femmes vulnérables et leurs ménages contre certains risques. Les revenus générés à partir des activités entreprises grâce aux prêts, peuvent être épargnés pour une meilleure utilisation future (W. F. Djoufouet, 2022 : 34).

En Guinée, le secteur des institutions de microfinance s'est vu développé rapidement au cours de ces dernières décennies et les exigences d'ouverture de compte plus clémentes les rendent attrayantes pour les femmes et les jeunes (Rapport annuel BCRG², 2023 : 62). Cependant,

² Banque Centrale de la République de Guinée



malgré le rôle déterminant joué par les femmes dans le développement du niveau de vie des ménages, elles demeurent toujours lésées dans l'accès aux ressources productives et ne bénéficient pas du même traitement que les hommes, dans le contrôle des moyens de production et des revenus de leurs familles (MPFEPV,³ 2025 : 27). Les femmes et les filles sont confrontées à d'importants obstacles entravant leur accès aux mêmes opportunités que les hommes. La forte prévalence des inégalités entre les sexes reste un frein à la prospérité partagée et aux efforts de réduction de la pauvreté dans le pays (BM⁴, 2022 : 4). A cela s'ajoute le faible niveau de vie des femmes qui pose de sérieux problèmes à l'amélioration du bien-être individuel et familial quand on sait que la satisfaction des besoins des familles est souvent prise en charge par les femmes, en particulier lorsqu'elles s'impliquent dans diverses associations (F. Traoré & M. Soumahoro, 2016 : 58). Il ressort d'ailleurs qu'en Guinée, les femmes sont moins bénéficiaires de l'éducation que les hommes, elles restent en retard en ce qui concerne la possession de certains actifs, et ont moins d'autonomie dans la gestion des revenus de leur ménage que les hommes (M. S. Diallo, 2024 : 1).

En zones rurales, la contribution des femmes au budget familial est fréquente en période de soudure. Elle l'est davantage pour les veuves et les divorcées qui élèvent seules leurs propres enfants, ainsi que d'autres enfants ou personnes sous leur protection. Dans le but de subvenir aux besoins des ménages, les femmes orientent une part du microcrédit vers les dépenses de consommation familiales comme l'alimentation, la célébration des cérémonies (mariage, baptême, funérailles), la scolarité des enfants, les soins médicaux, l'habillement ainsi que la rénovation/construction et l'équipement des maisons. (S. BAYO, 2022 : 21).

Les microfinances sont alors considérées comme un instrument financier qui rapproche les personnes exclues du système bancaire classique de celui des institutions financières allégées. Elles sont à la fois un moyen très efficace de lutte contre la pauvreté et d'autonomisation des femmes. Cependant, dans quelle mesure l'accès des femmes guinéennes aux microfinances contribue-t-il à l'amélioration de leur bien-être ?

L'objectif de cette étude est d'évaluer la contribution des institutions de microfinances au bien-être des femmes guinéennes. Ainsi, nous posons l'hypothèse selon laquelle, l'accès à la microfinance améliore non seulement le revenu des femmes, mais aussi leur autonomie décisionnelle et leur participation au bien-être des ménages.

³ Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

⁴ Banque Mondiale

1. Revue de littérature

1.1. Concept de bien-être

Depuis la fin des années 1990, on assiste à un intérêt renouvelé et croissant pour la mesure du bien-être subjectif de la part des économistes. Cette problématique s'est désormais imposée comme une question légitime en économie, comme en témoigne la profusion de livres et d'articles publiés dans des revues prestigieuses de Kahneman et Krueger en 2006 ; de Di Tella et MacCulloch en 2006. Ces travaux ont ainsi contribué à la naissance d'une nouvelle branche en économie, qui étudie le bien-être subjectif sous le nom « d'économie du bonheur ». Parmi les travaux proéminents, on trouve par exemple ceux de Frey et Stutzer en 2002 enquêtant sur les principaux déterminants du bien-être, ou encore ceux de Layard en 2005 qui estime que le bonheur est un paradigme à partir duquel l'économie doit être repensée. C'est également dans ce cadre que l'OCDE a lancé son initiative « vivre mieux » où elle tente d'élaborer des lignes directrices à la mesure du bien-être subjectif afin d'améliorer les mesures de qualité de vie (J. Zeidan, 2012 : 36). L'OCDE développe depuis une dizaine d'années des analyses du bien-être dans les différents pays du monde qu'elle suit et ses indicateurs intègrent différentes dimensions, à savoir : les conditions matérielles, la durabilité et la qualité de vie, y compris sous l'angle de la mesure du bien-être subjectif (M. Forsé & S. Langlois, 2014 : 264). Dans leur article intitulé : *Le bien-être au travail et implications managériales : Une revue de littérature exhaustive*, (Y. Chainane, & Y. Boudi, 2024 : 64) considèrent le bien-être comme un concept ancien qui remonte à l'antiquité et souvent associée à la notion du « bonheur ». Le tableau ci-dessous fait la synthèse du concept de bien-être selon les auteurs et leurs approches de 1976 à 2000.

Tableau 1: Synthèse de quelques définitions du bien-être selon les auteurs

Auteurs	Dates	Approches	Définitions
Andrews	1976	Hédonique	Le bien-être est une évaluation subjective que porte un individu sur sa situation eu égard ses valeurs et ses souhaits.
Waterman	1993	Eudémonique	Le bien-être concerne la réalisation de soi (<i>être en accord avec son « daimon⁵ »</i>).
Diener & al.	1998	Hédonique	Le bien-être se définit par la capacité d'atteindre le plaisir, ce dernier procure un bonheur subjectif par l'atteinte d'un individu des objectifs qu'il s'est lui-même fixés. Il s'agit du <i>bien-être subjectif</i> .
Kahneman & al.	1999	Hédonique	Le bien-être est défini à partir du dualisme entre le plaisir et la souffrance. L'individu cherche à maximiser le plaisir et de réduire la souffrance.
Rolland	2000	Hédonique	Le bien-être est décliné à partir de la notion du bonheur, ce dernier est atteint par la prévalence des affects positifs sur ceux négatifs et il a donné deux représentations hiérarchiques du bien-être « <i>Bottom-up versus Top-down</i> ».
Ryan & Deci	2000	Eudémonique	Le bien-être est défini à partir de la théorie de l'autodétermination, ce dernier est atteint par la satisfaction de trois types de besoins psychologiques (Compétence, autonomie et relations positives avec autrui).

Source : Chainane, Y., & Boudi, Y. 2024 : 67

⁵ Intuition qui guide les choix et les actions vers une vie plus authentique et épanouissante

Par ailleurs, les chercheurs en sciences de gestion estiment que les recherches sur le bien-être sont relativement récentes (N. Ayadi & al., 2019 : 44). Ils abordent le concept en se fondant sur des visions dominantes. Ces visions viennent élucider les définitions synthétiques données par Chainane & Boudi, 2024.

1.2. Visions dominantes du bien-être

Dans la vision aristotélicienne, le bien-être fait référence à « une manière d'être, un état de l'âme et une forme de bien agir » (N. Ayadi & al., 2019 : 44) qui serait une voie privilégiée d'accès au bien-être. Au-delà de cette perspective philosophique, une revue interdisciplinaire conduit à identifier quatre visions du bien-être (économique, subjective, hédonique et eudémonique), chacune d'entre elles s'enracinant, de manière plus ou moins marquée, dans un socle philosophique.

Tableau 2: Visions dominantes du bien-être

N°	Vision	Explication
1	Vision économique centrée sur les avoirs	Dans cette vision, le bien-être apparaît comme une préoccupation centrale qui renvoie au degré de satisfaction des besoins et des désirs des individus, souvent assimilé à la notion d'utilité. Le bien-être économique, dépend, avant tout, des ressources financières de l'individu.
2	Vision subjective centrée sur les « satisfactions »	Cette vision du bien-être repose sur l'ensemble des perceptions des individus concernant la manière dont se déroulent leurs vies (Diener et al., 2003).
3	Vision hédonique centrée sur les « plaisirs »	Dans cette vision, certains chercheurs élargissent le champ du bien-être, au bonheur-plaisir, aux émotions ressenties, parlant ainsi de « bien-être émotionnel » (Ayadi et al., 2019), défini par « la fréquence et l'intensité d'expériences de joie, de fascination, d'anxiété, de tristesse, d'angoisse et d'affections qui font que sa vie personnelle est jugée agréable ou désagréable ».
4	Vision eudémonique centrée sur la « réalisation de soi »	Dans le cadre de cette approche basée sur les vertus, le bien-être consiste « en bien vivre et bien agir » (Guibet Lafaye, 2007). La vision eudémonique du bien-être attribue donc une place centrale aux aspirations de vie et aux ambitions personnelles de l'individu (Ayadi et al., 2019).

Source : (N. Ayadi & al., 2019 : 45, 46)

Au regard de l'analyse des différentes définitions, trois indicateurs majeurs caractérisent le concept de « bien-être », à savoir : les conditions matérielles, la durabilité et la qualité de vie. Le « bien-être » revêt alors deux grandes dimensions :

- *La dimension matérielle ou économique* : elle met l'accent sur la mobilisation des ressources financières par un individu, caractéristique de ses conditions matérielles ;
- *La dimension subjective* : elle est centrée sur la satisfaction des besoins de l'individu.

Ainsi, la dimension matérielle soutient deux grandes approches du bien-être :

- *L'approche hédonique* : basée sur la satisfaction du plaisir et la minimisation de la souffrance de l'individu (bonheur).

- *L'approche eudémonique* : dans laquelle l'individu recherche une vie authentique et épanouissante (qualité de vie).

Par ailleurs, les approches eudémoniques (recherche de sens et d'épanouissement) et hédoniques (recherche de plaisir) ont des limites qui peuvent être présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Limites approches eudémoniques et hédoniques

Approches	Limites	Explications
Hédonique	La subjectivité des plaisirs	Le bien-être est basé sur la somme des plaisirs et des déplaisirs ressentis. Ce qui peut mener à sous-évaluer les conditions de vie réelles
	L'adaptation au bonheur	A ce niveau, les individus ont tendance à s'adapter aux plaisirs et aux événements positifs. Cela peut entraîner une sous-estimation du bien-être à long terme.
	L'ignorance des conditions objectives	L'approche hédonique se concentre beaucoup plus sur les sensations subjectives et néglige l'importance des conditions de vie objectives de l'individu.
Eudémonique	La vision normative	L'approche eudémonique considère certaines formes de plaisir comme non fondamentales pour le bien-être, elle se base sur une vision existentielle de l'homme. Ce qui peut être perçu comme trop normatif.
	Le potentiel non universel	Cette approche présuppose que l'individu a des potentiels à développer, mais leur réalisation peut être difficile et n'est pas toujours accessibles à tous.
	Le sens comme but ultime	Dans cette approche, la vie est uniquement axée sur la quête de sens qui ne peut pas être suffisante et ne peut pas être perçu comme un bien-être total.

Auteur : Diarra Zoumanigui, 2025

2. Methodes et materiels de recherche

2.1. Choix de la méthode

Dans notre démarche méthodologique, nous avons choisi l'approche mixte qui utilise les avantages des approches qualitative et quantitative, car après une revue synthétique de la littérature centrée sur les méthodologies mobilisées pour l'évaluation de la contribution des microfinances sur le bien-être des femmes guinéennes, nous présentons et positionnons notre cadre méthodologique dont l'originalité repose principalement sur la combinaison des matériaux qualitatif et quantitatif. La raison fondamentale du choix de cette approche est du fait qu'elle offre une compréhension plus complète. L'approche qualitative est utilisée pour explorer les pistes tandis que le quantitatif est utilisé pour valider les hypothèses et générer des résultats.

2.2. Méthodes de collecte des données

La collecte des données est une phase primordiale de notre étude empirique durant laquelle nous avons récolté des informations qui sont analysées pour confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ, et de répondre à notre problématique de recherche. Elle s'effectue à l'aide

de plusieurs techniques et nous aide à comprendre le phénomène, le fait et le sujet que nous étudions. Elle est également une phase de la recherche scientifique qui nous permet, en tant que chercheur, de définir les techniques qui sont utilisés principalement dans les recherches empiriques. Ces outils constituent des moyens de comprendre la perception et de chercher des informations contenues dans le discours de notre sujet de recherche.

2.3. Choix des matériels de collectes de données

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons utilisé deux outils fondamentaux pour la collecte de nos données : la recherche documentaire pour le cadre théorique et l'enquête de terrain pour la recherche empirique.

2.3.1. Recherche documentaire

A cette étape, nous avons repéré les documents et d'autres sources d'information qui nous ont permis d'établir les faits et modèles explicatifs qui s'y rattachent. Ces sources d'information sélectionnées sont les revues en ligne et papier, des livres, des thèses, des manuels parlant des microfinances. Nous avons ensuite sélectionné des articles scientifiques, des sites web dont leur exploitation nous a permis de présenter une problématique et un cadre théorique en un tout aussi cohérent que possible. (Mongeau, 2008 : 46). Pour trouver des données plus réalistes et actuelles, nous avons envisagé une enquête de terrain.

2.3.2. Enquête de terrain

Le terme enquête désigne une recherche, une investigation menée à propos d'un sujet, d'une préoccupation, d'une affaire, d'une problématique ou d'un individu. Le terme « terrain », désigne la dimension empirique de la recherche, c'est-à-dire le lieu matérialisé où le chercheur applique ses opérations de recherche (Messu, 2016 ; C. O. Obame, 2024 : 4). Ce terme renvoie généralement à un lieu géographique, une communauté humaine, un domaine d'activités ou un champ d'action anthropisé ou non. Dans ce sens, et surtout en anthropologie, l'enquête de terrain signifie : aller sur un terrain, c'est-à-dire sortir de sa zone de confort pour se rendre au sein d'une société, une communauté, un pays, une ville, un village, une région... pour y collecter des données (ethnographiques) à propos d'un sujet bien précis (C. O. Obame, 2024 : 4). Notre enquête s'est déroulée dans les quatre régions naturelles de la Guinée auprès des microfinances. La communauté humaine à enquêter est l'ensemble des femmes ayant accès aux microcrédits.

2.4. Techniques de collecte de données

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons utilisé cinq techniques de collecte de données, à savoir :

2.4.1. Observation directe

Pour mener une enquête de terrain, l'observation est la technique la plus communément utilisée. Elle peut se faire de façon directe ou participante. Qu'elle soit participante ou directe, l'observation est de prendre connaissance des faits et des situations. Elle nous permet aussi d'observer la réalité d'une situation (contribution des microfinances au bien-être des femmes guinéennes), et ce, directement dans son espace naturel. (Claude, 2019 : 4).

2.4.2. Entretien ou entrevue

Si le verbe « entretenir » apparaît au XII^e siècle, et signifie littéralement « tenir ensemble », d'où tenir compagnie, causer » et « maintenir, conserver », le mot « entretien » apparaît au XVI^e siècle issu de la contradiction de (entre) et (tenir), « échange de parole » (Picoche, 1992 :486). Les entretiens de recherche sont des interviews constituant les éléments méthodologiques d'une démarche scientifiques. Le terme « interviews » est généralement utilisé pour désigner la méthode alors que le terme entretien désigne les différentes entrevues qui constituent cette méthode (G. Imbert, 2010 : 24).

- Entretien dirigé ou directif

L'entretien semi-directif ou l'entrevue semi dirigée est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes. L'entretien semi-directif est donc une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Ce type d'entretien est un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane et chercheur. Ce dernier ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux d'exploration (Savoie-Zajc, 1997 ; G. Imbert, 2010 : 25).

- Entretien non dirigé

Aussi appelé entretien libre, l'entretien non-dirigé ne comporte ni de thèmes de discussions, ni de questions pré-écrits ou de structure. Dans cette méthode considérée comme informelle, le chercheur propose un thème général et n'intervient que pour relancer la conversation. Il encourage les personnes interrogées à écouter, à comprendre et à être neutre.

- Focus group

Les focus groups constituent une méthode appropriée de recueil de données lorsqu'en tant que chercheur l'on s'intéresse aux représentations sociales. Ces groupes de discussion sont fondés sur la communication et celle-ci est au cœur de la théorie des représentations sociales (J.

Kitzinger & al. 2019 : 239). Avec une conversation de 90 minutes en moyennes auprès de nos groupes de discussion qui variait de 10 à 20 femmes, nous avons pu analyser les perceptions des enquêtées sur les effets des microfinances sur leur bien-être.

- Échantillonnage

Dans le cadre des sondages, l'information principale étudiée est représentée par la variable d'intérêt que l'on note **Y**. Elle est définie dans une population de taille **N** par les caractéristiques influant sur sa valeur de l'ensemble des individus **i** qui la constitue. La collecte et le traitement des informations portées par chaque individu est donc nécessaire pour réaliser les estimations sans biais des valeurs de **Y**. Dans le cadre d'une population dont l'effectif est important, l'étude d'une variable d'intérêt par recensement devient compliqué. On préfère alors la réaliser à partir d'un sous-ensemble ou échantillon, noté "s" de celle-ci afin de : (1) obtenir des résultats plus rapidement, (2) améliorer la qualité du recueil d'information, (3) réduire les coûts (Y. Maitre, 2021 : 13). Notre enquête s'est déroulée auprès de 660 femmes ayant accès aux microcrédits. Ces femmes enquêtées réalisent des activités économiques pour subvenir à leurs besoins. Pour le choix de notre échantillon, nous avons défini les objectifs de notre enquête et la population cible (les femmes). Ce qui nous permis de déterminer la taille de notre échantillon que nous avons jugé nécessaire pour obtenir des résultats fiables. Par conséquent, vue que la taille de la population à enquêter est grande, nous avons choisi la méthode d'échantillonnage probabiliste où chaque membre de la population a une chance égale et connue d'être sélectionné.

Tableau 4: Échantillonnage par région naturelle et par statut

N°	Région	Totaux
1	Basse Guinée	165
2	Moyenne Guinée	165
3	Haute Guinée	165
4	Guinée forestière	165
	Total général	660

Auteur : Diarra ZOUMANIGUI, 2025

Ces échantillons sont analysés de deux manières. Dans un premier temps, en prenant globalement le nombre de femmes exerçant les mêmes activités même si elles ne résident pas dans la même région. Dans un second temps, nous avons tenu compte du nombre de femmes enquêtées par région. Ce qui nous a permis de traiter deux situations : la répartition des femmes selon les activités et selon le niveau de satisfaction par région naturelle.

2.5. Méthodes de traitement des données

A partir des données recueillies au cours de l'enquête de terrain, nous avons fait une étude approfondie sur l'apport des microfinances guinéennes au bien-être des femmes. Ainsi, nous avons fait une analyse statistique à travers le logiciel Excel.

Nous avons jugé utile de nous en tenir à ce logiciel en raison de la taille de notre échantillon. Cependant, nos méthodes et outils de recherche ont connu des limites dont entre autres : (1) Les difficultés d'obtenir des informations en raison des contraintes, comme l'insuffisance de ressources financières, la réticence de certaines femmes à répondre à nos questions... (2) L'effet de soumission au groupe de quelques interviewées qui s'estimaient être influencées par les réponses préalables des autres membres, même si celles-ci ne leur convenaient pas. Néanmoins, nous avons pu obtenir, grâce aux méthodes et outils de recherche utilisés, des résultats fiables qui nous ont permis de vérifier notre hypothèse de départ.

3. Résultats

Nos résultats portent essentiellement sur les quatre préoccupations citées ci-haut devant nous permettre de répondre à notre question de recherche, à savoir :

3.1. Raisons du choix des microfinances

Les raisons du choix des microfinances par les femmes sont diverses. Les microfinances sont à la fois flexibles, fiables et crédibles aux yeux des clients dont les femmes guinéennes. En tant qu'exclues du système bancaire traditionnel, les femmes choisissent d'aller vers les microfinances car elles s'adaptent mieux au régime financier de celles-ci. Ensuite, les microfinances satisfont aux exigences de ces femmes surtout en termes de financement des activités génératrices de revenus. Ainsi, l'accès à des fonds peut leur permettre d'améliorer leurs revenus, d'augmenter leur poids dans les décisions familiales et de contribuer davantage au bien-être du ménage. Grâce à la flexibilité, les femmes ont facilement accès aux microfinances, elles parviennent ensuite à satisfaire leurs besoins d'entrepreneuriat, ce qui augmente leurs revenus, renforce leur autonomie décisionnelle et améliore le bien-être du ménage.

Les femmes enquêtées disent avoir confiance aux microfinances dans tout leur processus d'affaires. Pour elles, les opérations financières auprès de ces institutions sont dignes de confiance. Sur 660 femmes enquêtées, 500 nous ont confié ceci :

Nous n'avons de possibilité d'aller vers les banques primaires qui sont beaucoup plus contraignantes dans l'octroi du crédit. Cependant, avec les microfinances, nous avons la possibilité d'aller seule ou en groupement et les montants que ces microfinances nous accorde dépendent du type d'activité. Pour ces femmes, le crédit qu'accorde ces institutions leur permette d'acheter

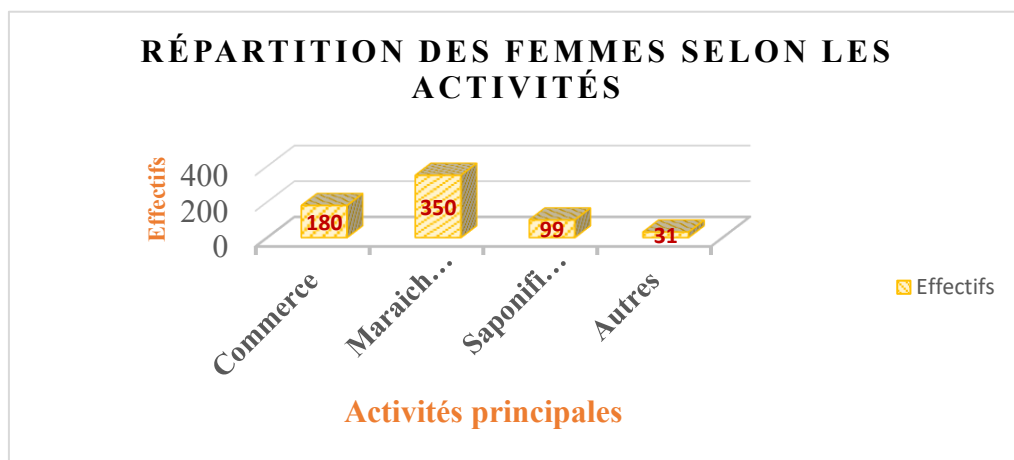
des intrants agricoles car pour la plupart, le maraichage et autres activités agricoles constituent leurs activités essentielles.

Si elles ont choisi les microfinances pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs, il faut rappeler que le motif fondamental est celui de faciliter l'investissement dans leurs projets.

3.2. Les activités réalisées par les femmes

Les montants empruntés par des femmes concernées sont investis dans diverses activités comme : le commerce, le maraichage, la saponification et autre projet dans le but de l'amélioration de leur condition de vie. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des femmes entre les différentes activités.

Graphique 1: Activités réalisées par les femmes



Source : Enquête de terrain

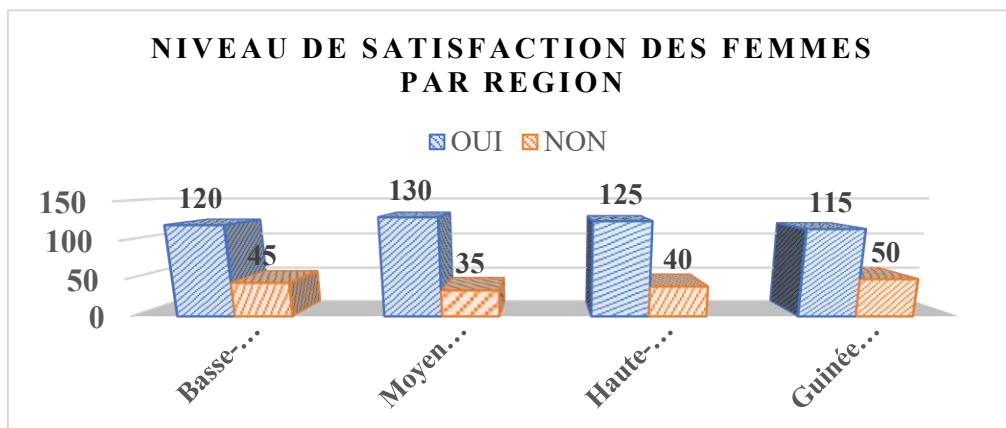
Il ressort de ce graphique que, plus de la moitié des femmes enquêtées, 350, soit 53% exerce l'activité de maraîchage avec le montant emprunté ; ensuite vient le commerce, 180 soit 27% des femmes. La saponification est une activité relativement exercée par les femmes, elle est pratiquée par 99 femmes, soit 15% de représentation, et enfin, les autres activités comme l'élevage n'est exercée que par 31 femmes sur 660, soit 5%.

Les différences régionales et socio-économiques du maraichage en Guinée se manifestent à travers la spécialisation agricole qui varie selon les régions. La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon se distingue par ses cultures maraîchères et de pommes de terre, environ 60% des femmes pratiquent cette activité dans la région. Tandis que d'autres régions ont des potentiels différents. Ces différences sont exacerbées par des facteurs socio-économiques comme l'accès aux infrastructures (irrigation, routes, marchés), aux ressources financières et au foncier, qui influencent la productivité et les revenus des maraîchers.

3.3. Niveau de satisfaction des femmes

Dans nos enquêtes, nous nous sommes également intéressés au niveau de satisfaction des femmes par les services offerts par les IMF. Le graphique ci-dessous nous illustre le niveau de satisfaction des femmes enquêtées.

Graphique 2: Niveau de satisfaction



Source : Enquête de terrain

Notre enquête nous révèle que les microfinances contribuent globalement au bien-être des femmes guinéennes. Sur 165 femmes enquêtées par région, le nombre de femmes satisfaites varie de 115 à 130, soit de 69% à 79% le niveau de satisfaction. Cependant, d'autres femmes disent ne pas être satisfaites. Plusieurs raisons ont été évoquées par ces femmes, parmi ces raisons, il y a entre autres : (1) les taux d'intérêt élevés dans certaines institutions de microfinances rendant ainsi le remboursement difficile ; (2) le manque d'accompagnement des microfinances ; (3) les montants proposés par certaines microfinances ne correspondent pas aux besoins réels ; (4) la pression financière importante chez elles à des moments où les activités ne génèrent pas immédiatement des revenus....

Quant aux femmes satisfaites des microcrédits accordés par IMF, elles expriment leurs sentiments de joie. Beaucoup parmi elles ont pu faire des réalisations comme par exemple : La construction des maisons d'habitation, la prise en charge effective des frais d'entretien des enfants, l'autosuffisance alimentaire. A la question de savoir si les microcrédits contribuent au bien-être des femmes ? les femmes satisfaites ont affirmé ceci :

Grâce aux crédits que nous contractons auprès des IMF, nous parvenons à joindre les bouts. Comme vous le savez, chez nous en Guinée et surtout dans les zones rurales, les femmes prennent en charge 80% des charges familiales grâce aux activités génératrices de revenus. Ce taux s'arrondit d'ailleurs à 100% lorsque le mari meurt ou lorsqu'il y a divorce. Dans ces contextes, il n'y a pratiquement personne pour aider la femme à subvenir aux besoins des enfants. Mais grâce aux microcrédits, nous parvenons, non seulement à couvrir les frais de scolarités de nos enfants, les frais de soins médicaux en

cas de maladie, mais aussi à avoir l'autosuffisance alimentaire et construire des maisons, et parfois d'ailleurs épargner un peu d'argent.

Par rapport à leurs revenus, les enquêtes ont montré que les femmes, constituées en groupement et associations, disposent des fonds qui varient de 20 000 000 FG (environ 1 250 000 FCFA) à 100 000 000 FG (soit environ 6 250 000 FCFA). Ces femmes nous confiaient ceci :

Nous travaillons aujourd'hui tranquillement grâce aux crédits que les microfinances nous ont accordés. Nous nous battues durant une année pour rembourser leur dette. Aujourd'hui, nous sommes autonomes, et d'ailleurs, nous avons des épargnes dans nos comptes bancaires qui vont nous permettre d'investir dans d'autres activités.

4. Discussion des résultats

Nos discussions portent sur les éléments fondamentaux de qui caractérisent le bien-être des femmes. Pour l'OCDE, Les différentes dimensions du bien-être sont : les conditions matérielles, la durabilité et la qualité de vie (M. Forsé & S. Langlois, 2014 : 264). Grâce aux microcrédits octroyés par les microfinances, les femmes parviennent à se construire des maisons, à épargner des fonds (conditions matérielles), mais aussi à réaliser des activités génératrices de revenus (durabilité) et la majorité de ses femmes s'estiment heureuses (qualité de vie). Les auteurs comme, Guibet Lafaye, 2007 : 127 ; N. Ayadi & al., 2019 : 44, voient le bien-être suivant quatre visions. (1) La vision économique basée sur les avoirs, qui dépend, avant tout, des ressources financières de l'individu ; (2) la vision subjective centrée sur les « satisfactions » ; (3) la vision hédonique centrée sur les « plaisirs », et (4) la vision eudémonique centrée sur la « réalisation de soi ». Les femmes disposent désormais des ressources financières nécessaires à bien-être (vision économique), elles sont aussi satisfaites des services rendus par les IMF (vision subjective), les activités génératrices de revenus créées leur rendent du plaisir (vision hédonique), enfin, ces femmes ont de nos jours la possibilité de prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants (vision eudémonique).

Par ailleurs, les retombées du secteur de la microfinance sont en fonction des progrès réels obtenus par les clients en termes d'augmentation de leurs revenus, de réduction de leur vulnérabilité, d'accès aux soins et à l'éducation, d'accès au logement, de la hausse de la confiance et d'estime de soi (N. Blondeau, 2006 : 196). En Guinée, ce secteur favorise environ 70% de bien-être des femmes bénéficiaires de microcrédits par l'augmentation de leurs revenus, la réduction de leur vulnérabilité, l'accès aux soins, à l'éducation, au logement et augmentation de la confiance et l'estime de soi. Ce qui vient vérifier largement notre hypothèse de départ.

Cependant, si les microfinances sont considérées comme l'un des instruments privilégiés permettant aux femmes d'intégrer un programme de développement à travers la facilité d'accès

aux microcrédits, (I. Guérin & al., 2009 : 6), en Guinée, près de 30% des femmes estiment que les microfinances constituent un paradoxe culturel, par conséquent, elles ne contribuent pas au développement escompté.

Conclusion

Cette étude a pour objectif de mesurer l'impact des microfinances sur le bien-être des femmes guinéennes. Elle a une double contribution car elle prend en compte fondamentalement les aspects économique (revenus) et social (confiance en soi, accès aux services sociaux). Plusieurs expériences faites sur les microfinances ont montré qu'elles peuvent avoir non seulement un rôle d'insertion sociale, mais aussi, un outil efficace de lutte contre la pauvreté. En Guinée, les institutions de microfinances ont permis à beaucoup de ménages modestes de bénéficier au moins une fois d'un crédit de consommation ou d'investissement destiné à des activités génératrices de revenus. Cependant, si certaines femmes ont été satisfaites des crédits offerts par les microfinances, d'autres par contre, ont du mal à atteindre leurs objectifs, d'où la raison qui nous a poussé à nous intéresser au sujet pour voir à quel point les femmes ont pu atteindre un niveau de bien-être.

Par ailleurs, si le microcrédit est considéré comme un outil de lutte contre la pauvreté, il présente cependant, des limites. Il peut favoriser le surendettement des emprunteurs, surtout les femmes en raison de l'affectation des fonds à des dépenses de consommation. Les activités dans lesquelles les femmes investissent peuvent également connaître de faible rentabilité et des aléas climatiques notamment dans l'agriculture. De plus, l'accès au crédit peut être restreint par le manque de garanties et de solvabilité. Quant aux microfinances, elles peuvent être confrontées à des risques de non-remboursement et à des défis de gestion. Au regard de notre étude, nous proposons des recommandations pratiques.

Recommandations

Nous recommandons aux microfinances de :

- Favoriser une éducation financière chez les femmes qui bénéficient des microcrédits afin d'éviter que ces dernières tombent dans le surendettement.
- Pouvoir également accompagner techniquement les femmes dans leurs activités économiques.
- Faire face au défi de gérer leur croissance rapide tout en évitant une saturation de l'offre de crédit dans certaines zones.
- Gérer leurs portefeuilles de crédit avec plus de performance.



Perspectives

Dans les prochaines études, nous comptons identifier et segmenter les groupes de femmes. Cela pour distinguer les femmes selon leur niveau de revenus, leur situation géographique (urbaine et/ou rurale) ou le type de services de microfinance qu'elles utilisent afin d'obtenir des résultats plus nuancés.

Nous comptons également prendre en compte les risques spécifiques liés au contexte guinéen, tels que les risques opérationnels, sociaux et financiers des institutions de microfinance. Il sera question aussi d'examiner comment les différents services de microfinance (microcrédit, épargne, assurance) interagissent pour impacter le bien-être. Nous envisageons enfin d'intégrer des indicateurs sur la formation en gestion financière.

Références bibliographiques

ADJOU Baya & al, 2021. « Impact du microcredit sur la réduction de la pauvreté en algérie : étude empirique dans la region de Bejaia », *Revue d'Economie & de Gestion*, Vol 5, N°1, p. 63-81.

African Center for Economic Transformation, 2019. *Promouvoir L'inclusion Financière des Femmes et des Jeunes pour L'entrepreneuriat et la création d'emplois*, Étude Comparative de Certains Pays d'Afrique Subsaharienne, 44 p.

AYADI Nawel, PARASCHIV Corina, VERNETTE Éric, 2019. « Vers un référentiel théorique interdisciplinaire du bien-être Individuel », *Revue française de gestion*, Vol. 4, N° 281, p. 43-56

BAH Alpha Amadou, 2012. *La Micro Finance en Guinée: Articulations entre finance formelle et informelle et lutte contre la pauvreté au Fouta Djallon*. Thèse pour le doctorat unique, Université Toulouse 2 Le Mirail, Unité de Recherche : UMR Dymaniques Rurales, Etudes rurales en sciences du développement, p. 342.

Banque Centrale de la République de Guinée, 2023, *Rapport annuel*, 128 p.

Banque Mondiale, 2022. *Le statut des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée*, Conakry, Rapport d'évaluation du genre, 18 p.

BZEOUICH Boudour, 2019. « Évaluation de l'impact de l'accès au microcrédit sur le bien-être social des ménages bénéficiaires en Tunisie », *Journal of Academic Finance*, Vol.10, N°1, p. 64-80.

CHAINANE, Y., & BOUDI, Y., 2024. « Le bien-être au travail et implications managériales : Une revue de littérature exhaustive », Vol. 5, *International Journal of Accounting*, Vol.5, p. 61-80

DIALLO Mamadou Saliou, 2024. *Les Guinéens demandent plus dans la promotion de l'égalité des genres*, Dépêche No. 829, Afrobarometer, 13 p.

DUBOIS Jean Luc, 1999. *Les conditions de vie des ménages et leur intégration dans la politique économique: vers un développement socialement durable*. Thèse pour le doctorat



unique, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, discipline : Sciences Economiques, p. 466.

FORSE Michel & LANGLOIS Simon, 2014. « Sociologie du bien-être », *Presse Universitaire de France*, N°2, Vol. 64, p. 261-271

GUÉRIN Isabelle & al., 2009. *Femmes et Microfinance : Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Archives Contemporaines, 107 p.

HOFMANN Elisabeth & KAMALA Marius-Gnanou, 2003. « L'approche genre dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance ». *Presses Universitaires de Bordeaux* N° 4, p. 269-286.

IMBERT Geneviève, 2010. « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », *Recherche en soins infirmiers*, N°102, p. 23-34.

KITZINGER Jenny, MARKOVA Ivana, KALAMPALIKIS Nikos, 2019. « Qu'est-ce-que les Focus groups ? » *Bulletin de psychologie*, Vol. 57, N°3, p. 237-243

LASSEY-A S. & EDGEWEBLIME K, 2024. « Analyse des déterminants de l'accès aux micro crédits des femmes dans l'UEMOA », *African Scientific Journal*, Vol.3, N° 26, p : 306 - 330.

MAITRE Yoann, 2021. *Méthode d'échantillonnage dans les études épidémiologiques transversales nationales auprès des professionnels de santé en France application odontologie. Santé publique et épidémiologie*. Thèse pour le Doctorat Unique, Université Montpellier, U.R Aide à la décision pour une médecine personnalisée, Filière Biostatistique, 226 p.

Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, 2025, Guinée : *Mise en œuvre du programme et du plan d'action de Beijing+30*, 48 p.

OBAME Cédric Ondo, 2024. *L'enquête de terrain (ethnographique) : définition, préparation, pratique et analyse des données collectées*, Inalco, Communication en Licence et Master, p.13.

SMAHI Ahmed, & al., 2012. « Microfinance et pauvreté subjective en Algérie : Essai d'analyse ». *Revue des Sciences de Gestion*, Vol. 3-4, N° 255-256, p. 133-141.

TRAORÉ Fatoumata & SOUMAHORO Moustapha, 2016. « Capital social, pouvoir d'agir et bien-être chez les femmes à Conakry (République de Guinée) », *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, Vol. 3(1), p. 58-79

DJOUFOUET Wulli Faustin, 2022. « Offre des services de microfinance en Afrique subsaharienne : succès ou échec ? », *Journal of Academic Finance*, Vol. 13, N°1, p.31-42